

Département :

REGION :

Le Bourg 24640 CUBJAC

Siret 404 138 869 00015

ADHERENT 2005

RETOUR ADHESION

Guide
Carte d'adhésion
Autocollant
Lettre en cours

ADHESION 2006

*Pour circuler librement et pour longtemps
Membre, société ou club associés*

(Veuillez remplir votre bulletin en lettres capitales, merci)

NOM : Prénom : Profession :

(Club, Société, Particulier)

ADRESSE :

VILLE : Code Postal :

Tél : Fax : E.Mail :

Nom et adresse du responsable : Nb d'adhérents :

AUTO ☐ QUAD ☐ MOTO ☐ VTT ☐ AUTRE ☐

Particulier avec GPJ ☐ 40€ Club avec GPJ ☐ 120 € Société (soutien) ☐ 160 €

Les sept avantages de l'adhésion au CODEVER France

1. Avoir accès au site codever.asso.fr ou contact secretariat@codever.asso.fr
 2. Disposer des lettres type et des dossiers type et avoir une carte d'adhésion personnelle.
 3. Obtenir le guide juridique « **Le Droit Chemin** » qui vous explique où vous pouvez circuler.
 4. Recevoir 4 fois par an un **bulletin d'informations en couleurs** sur les actions menées.
 5. Apporter un soutien actif (physique et financier) à la défense des loisirs verts.
 6. Disposer du cahier des charges pour l'organisation de manifestations.
 7. Avoir une **garantie de protection juridique incluse dans votre adhésion** : véritable contrat d'assurance spécifiquement basé sur le « Droit Chemin », à prix préférentiel, permettant d'obtenir **gratuitement un avocat** par exemple en cas de plainte non fondée d'un élu ou d'un PV arbitraire de l'ONF ou autre. Pour un particulier, elle concerne « la personne physique » ; pour un club, elle concerne « la personne morale ». Au sein d'un club, les adhérents responsables des reconnaissances ou se déplaçant seuls ont donc intérêt à souscrire individuellement.
- Cette garantie n'est effective qu'après avoir adhéré (nom et adresse mentionnés à l'assureur).

Et les trois raisons d'adhérer

1. **Soutenir les bénévoles** qui ont le mérite de s'engager.
2. **Etre vraiment responsable**, solidaire et défenseur de la **liberté de circuler**.
3. Comprendre que **cotiser pour un particulier** représente moins de 0,80 € par week-end ou 3,20 € par mois, avec une **garantie de protection juridique** adaptée à la circulation sur les chemins - **soit moins de 3 litres de carburant - pour l'année**.

Je certifie vouloir adhérer au CODEVER, en respectant son éthique, en faisant la promotion de ses actions, et en lui apportant le soutien qui lui est nécessaire.

Fait à Le

(Signature)

Bulletin à retourner avec votre règlement à l'ordre du « **CODEVER** » à l'adresse postale suivante :

CODEVER BP 5262 20502 AJACCIO Cedex 5 - <http://www.codever.asso.fr>
Secrétariat national (l'après-midi) tél 04 95 20 47 43 secretariat@codever.asso.fr